



Les Ateliers du Meygal

Suite à vos demandes et à la pétition, Mr RABERIN et la Direction ont entendu notre souhait de garder deux horaires de travail : 7h et 8h et de ne pas imposer une fermeture le 2 janvier 2023.

Les élu.es CGT au CSE tiennent à vous remercier car c'est grâce à vous tous que nous avons pu être écoutés. Nous n'y serions pas arrivés sans votre aide et votre soutien.

Cela prouve encore une fois qu'ensemble nous sommes plus fort-es, d'où l'importance de se syndiquer au sein de l'entreprise.

